

Ecole communale VanHelmont

Projet d'établissement



*“Apprendre ? Certainement, mais vivre d’abord,
et apprendre par la vie, dans la vie” Dewey.*

Ecole VanHelmont

Avenue de Levis Mirepoix 129
1090 Jette

Tél. 02.427.95.78 Fax : 02.426.74.11

WWW.ecolevanhelmont@.be



VAWHELMON



ENFANTS

COLLABORATION

COLLABORATION

RESPONSABILITES

PARENTS

ECOLE

Vivre des expériences

Apprendre par le plaisir

iNtégrité

Humanité

Evaluation positive

Loyauté

Mobiliser

Ouverture au monde extérieur

coNfiance en soi

Tolérance

Le projet d'établissement.

Pourquoi?

Dans le but de répondre au décret Mission, pour vous expliquer nos points forts, nos particularités et nos attentes.

Qui?

Les équipes éducatives rédigent, construisent et gèrent le projet. Son pouvoir organisateur (la commune) définit ces projets éducatifs et pédagogiques.

Comment?

En fonction de l'environnement, les différents acteurs définissent leurs choix pédagogiques et déterminent les actions concrètes.

Les valeurs principales de l'équipe éducative :

- 1.** Être tolérant et respectueux de tous
- 2.** Favoriser l'autonomie des enfants
- 3.** Encourager les bonnes manières et la politesse
- 4.** L'équipe s'engage à mettre tout en oeuvre pour viser la réussite de tous les élèves dans un climat serein et convivial.
- 5.** Organiser des sorties culturelles en concordance avec les projets divers.

Nos points forts :

Les enseignants :

L'école VanHelmont accueille votre enfant de la classe d'accueil à la 6ème primaire.

L'école prône le respect de tous, elle est une fenêtre ouverte sur l'extérieur. L'action est à la base des apprentissages.

Durant tout le parcours scolaire votre enfant bénéficiera d'un enseignement adapté à son rythme notamment grâce aux nombreuses remédiations et à la pratique régulière de la différenciation.

Il existe, à l'école maternelle, deux classes d'accueil pour les enfants de deux ans et demi, gérées par une institutrice qualifiée et une puéricultrice, une assistante maternelle offre son aide dans toutes les classes maternelles. Les enfants bénéficient de leçons de psychomotricité dans un local adapté. Un local de sieste permet aux plus jeunes de se reposer après le repas.

Afin de faciliter le passage de l'école maternelle à l'école primaire des activités en cycle 5/8 sont organisées plusieurs fois sur la semaine.

Une logopède travaille dans les classes de troisième maternelle.

Notre établissement fonctionne dans une dynamique active où votre enfant est au coeur de nos priorités. Il réalisera au cours de ses apprentissages un bon nombre de projets motivants.

La mise à jour des techniques d'apprentissages ainsi que des pratiques de l'équipe éducative est permanente.



La direction :

La direction s'investit également dans cette formation pédagogique. Madame Stas Pascale est en place depuis 2009, son bureau se situe dans la cour des maternelles, vous pouvez la joindre au 02 427 95 78 à partir de 8h et obtenir un rendez vous pour tout autre renseignement.



Les auxiliaires d'éducation :

Les auxiliaires d'éducation jouent un rôle actif et affectif important et font partie intégrante de l'équipe éducative. Ils se doivent d'accueillir chaleureusement vos enfants (c.f projet d'accueil)

Accueillante référente : Madame Suzi



L'équipe d'entretien :

Le concierge et son équipe d'entretien ont une responsabilité dans le maintien d'une image positive de l'école et assure l'hygiène ainsi que la sécurité de l'école.

Extra-scolaire:

L' école offre un service d'accueil organisé par la commune et payant. Une asbl gère les activités du mercredi après-midi.

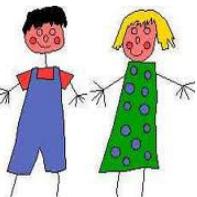
Depuis février 2011 l'école bénéficie d'une activité de soutien scolaire (voir détails dans nos activités concrètes) . Activités variées gratuites après les heures de cours. Il existe aussi des études payantes le lundi , le jeudi et le vendredi de 15H30 à 16H30.

Projet d'intégration :

- Projet d'intégration pour des enfants en difficulté, en partenariat avec l'école spécialisée Nicolas Smelten depuis 2010.



LES OBJECTIFS SPECIAUX DE L'ENSEIGNEMENT



Maternelles et primaires, nos actions concrètes.

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Permettre à chaque enfant de s'affirmer en tant que personne en créant une ambiance de travail dans laquelle chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté, c'est une de nos priorités.

Nos actions concrètes :

- Pratiquer une pédagogie différenciée afin de respecter le rythme d'apprentissage de chaque élève (variation des méthodes, des supports, des outils , du temps d'acquisition ..).
- Reconnaître l'enfant au travers de ses productions, le valoriser, le pousser à atteindre des objectifs et à s'améliorer.
- Mettre les travaux des élèves en valeur en participant à des expositions, des concours, des projets ..

2. Amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendront aptes à apprendre toute leur vie.

Elles les amèneront à tenir une place dynamique dans la vie économique, sociale et culturelle.

Nos actions concrètes : Les Projets innovants !

Nous privilégions le travail par projets .Celui-ci permet une approche interdisciplinaire souvent inspirée par l'actualité , l'environnement et se rapprochant le plus possible de la vie quotidienne et du vécu des enfants.

Des ateliers sont organisés par cycles ou par degrés tout au long de l'année.

- Ateliers sciences :

A Notre école est inscrite dans un projet « Sciences» (ESERO)

1. Des ateliers scientifiques , des recherches , des mini laboratoires sont organisés.
2. Créations de référentiels. (carnet d'expérimentation, traces scientifiques...)
3. A certains moments, les classes travaillent en mélangeant les élèves de différentes classes. (tutorat)

B Ateliers mathématiques :

1. Ateliers qui favorisent l'utilisation de matériel concret et adapté, des jeux.
2. Mise en défi et activités fonctionnelles.

C Ateliers créatifs :

1. Bricolages variés,
2. Apprentissage de diverses techniques



- Au niveau de la lecture : Lire doit être un plaisir !!!

1. Nous préconisons une méthode «mixte » alliant la méthode globale et analytique accompagnée d'un livre de lecture «Mira» aux Editions Deboek.

Nous préconisons également la lecture la plus fonctionnelle possible (lecture d'affiches, de livres, de recettes de cuisine, modes d'emploi, ...)

2. Il existe une petite bibliothèque au sein de l'école. Les enfants s'y rendent régulièrement.

- Au niveau sportif :

1. Journées sportives (payantes)

2. Natation (les frais de piscine sont payants)ou autre sport selon les disponibilités



- Sécurité routière :

Plan de déplacement scolaire (mobilité)

Brevet piéton

Brevet vélo en p6

- Réfléchir pour réinvestir

- Suite aux tests faits en 3ème maternelle par le centre PMS, un enfant en difficulté d'apprentissage peut être maintenu en maternelle en accord avec ses parents, l'école et le centre PMS. L'intégration reste une solution alternative .

- Si un enfant se retrouve en année complémentaire un dossier précisant ses progrès sera rédigé par la direction et l'enseignant.

Un bilan sera établi en décembre et en avril.

3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables.

Ils devront être capable de contribuer au développement d'une société

démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

C'est en vivant la démocratie et la citoyenneté que les enfants comprennent que chacun a des droits et des devoirs.

Nos actions concrètes :

- Notre école prépare votre enfant à devenir un citoyen responsable en variant les situations d'apprentissage. Travaux individuels et de groupes en autonomie dans le respect de l'autre. Jeux de coopération pour accentuer l'entraide, le fair-play et non la compétition.

- Pour installer des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable, nous éduquons au respect de la personnalité et des convictions.

- Nous établissons des chartes de classe (voir ROI). Une charte de vie de l'école est collée dans le journal de classe .
- Régulièrement nous organisons des conseils de classe, et trois fois par an un conseil d'école avec les délégués de classe, un enseignant, la concierge, la référente accueillante et la direction.

- Nous luttons contre la violence et donnons régulièrement des plans d'action adaptés aux enfants sanctionnés et régulons les sanctions d'une manière citoyenne et intelligente (existence d'une banque de sanctions et de récompenses). Nous aimerions établir une chartes des savoir-être commune à tous.

- Nous organisons des moments de rencontre conviviaux, des fêtes, ... :
 - « Journée des valises » pour rencontrer les enseignants de l'année suivante.
 - Fête scolaire. Fête d'Halloween.
 - Il existe une Amicale des parents de l'école.

4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Nos actions concrètes :

- L'encadrement des enfants est renforcé par :

- Un maître d'adaptation pour favoriser l'apprentissage du français pour les enfants dont ce n'est pas la langue maternelle ainsi qu'accueillir les enfants récemment arrivés en Belgique.

- Un maître d'adaptation pour les 1ères et les 2èmes années pour les aider dans leurs premiers apprentissages de base (lecture et mathématique).

- Par des ateliers créatifs, des projets conviviaux (visites dans les homes de personnes âgées, chorale, goûters de Saint-Nicolas, ...).

- Des ateliers de langage en maternelle (jeux de société, jeux de coopérations).

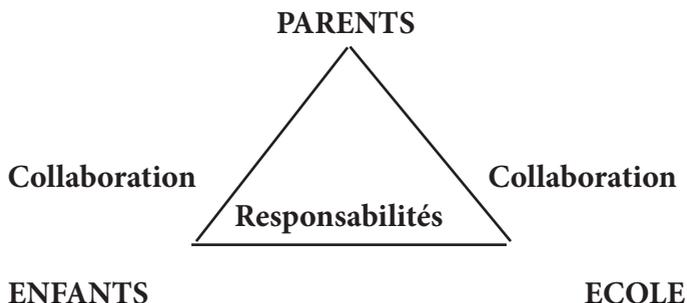
- Des classes de dépaysement peuvent être organisées en P6 ou en fonction du projet de la classe, ces classes présentent un caractère obligatoire. Lors des classes de dépaysement, les cours sont donnés comme à l'école, les compétences travaillées seront évaluées .Les années paires nous favorisons un voyage à la mer et les années impaires à la montagne. Une épargne sera organisée dès la P5.

- Des sorties culturelles, des excursions sont organisées et permettent de renforcer les liens avec le monde extérieur.Elles sont obligatoires et payantes.

- Tout parent peut entrer en contact avec les services du centre PMS (Centre PMS de Saint Gilles, Bruxelles. tél : 02 563 11 00) ainsi que le service de promotion de la santé à l'école (Centre PSE Rue du Meiboom 14 1000 Bruxelles tél: 02 800 86 27)

- Jusque fin 2015 une activité de soutien scolaire est organisée par la ligue de l'enseignement, il s'agit d'un accompagnement des enfants en difficulté visant un renforcement de leur capacité d'apprendre (projet sur demande au bureau de la direction).

5. Pour communiquer.



« Une bonne journée commence toujours par un bonjour et un sourire »

Dans notre école la communication entre les différents partenaires est favorisée par :

- Le journal de classe en primaire et la farde d'avis (les enfants disposeront d'un journal de classe communal). Il est le lien entre l'école et la maison, il doit être signé tous les jours. La farde d'avis doit être consultée régulièrement.
- L'affichage d'avis sur les grilles et aux valves de l'école (hall maternel et portes de sortie).

Les travaux à domicile et les devoirs :

- En règle générale, dans le respect de la circulaire ministérielle.
- Ils sont rarement demandés pour le lendemain afin que l'enfant puisse organiser son travail et ses loisirs.
- Les types de travaux demandés :
 - Terminer un travail, une mise au net.
 - Mémoriser des poésies, des dictées, des synthèses ou des tables de multiplications.
 - Des exercices d'entraînement
 - Des recherches, des élocutions

- Le temps des travaux varie en fonction des années :

- Au premier degré : Lecture (10 à 20 min) de la boîte à mots ou de textes, exercices d'écriture, petits calculs.

- Au deuxième degré : 20 à 30 minutes.

- Au troisième degré : 45 à 60 minutes maximum.

- Un enfant absent doit se remettre en ordre progressivement à domicile.

Ce que nous attendons des parents :

- De faire confiance à l'équipe pédagogique

- Il ne s'agit pas de demander de jouer au professeur à la maison ni de faire les devoirs des enfants. Il nous paraît essentiel qu'ils montrent aux enfants qu'ils s'intéressent à leur travail. Ce que nous attendons se traduit également par des actes plus concrets :

- Signer les fardes d'avis et le journal de classe tous les jours.

- Signer les bulletins et les fardes d'évaluations (dates au journal de classe).

- De participer aux réunions de parents (3 sur l'année et sur rdv).

- De lire attentivement le dossier d'accueil pour les classes de maternelle, le ROI, le projet d'éducation de la commune. De respecter le projet d'établissement.

- De participer aux réunions d'information organisées par le PMS, le PSE, la logopède, les titulaires de 3ème maternelle.

- D'approuver l'avis «Gestion des frais de l'année» et de respecter les délais de paiement.

Le projet d'établissement constitue le contrat que l'équipe s'engage à respecter avec le soutien et la collaboration des parents et des enfants. La direction en assume la mise en place et se porte garant de son action.

Historique:

Pour commencer l'historique de l'école il faut remonter aux années 1879. Au début de cette période Jette ne comptait que comme école communale son école mixte du centre. L'école 2 était une école pour garçons, l'école 3 à la même adresse était pour les filles. Pendant la guerre 14/18 cette école fut convertie en hôpital et connut les maux de la guerre.

En 1930, l'école 2 comptait trois classes maternelles, dix classes primaires flamandes et quatre classes francophones. Le bâtiment de l'avenue de Levis Mirepoix date de 1935.

En février 1943 le directeur M. Van Helmont fut arrêté par les Allemands et envoyé en captivité. En dépit des autorités communales aucune trace de celui ci n'a jamais été découverte. Ce directeur si tragiquement disparu laisse le souvenir d'une noble figure et donna son nom à l'école 2.



Aujourd'hui:

L'école VanHelmont accueille en moyenne 500 élèves. Le nombre de classes est de 8 classes maternelle avec deux classes d'accueil, l'infrastructure pour ces élèves est composée de locaux spacieux et agréables, d'un local de psychomotricité, d'un réfectoire adapté, d'un local de sieste et enfin d'une cour de récréation séparée des grands de primaire. Un module de jeux adapté aux normes de sécurité se situe au centre de la cour.

Les primaires comptent en moyenne 14 classes, l'infrastructure étant également adaptée à ceux-ci avec les locaux de cours, une salle de gym spacieuse avec mur d'escalade et un réfectoire adapté avec possibilité de repas chauds à l'Athénée de Jette.

Les activités obligatoires en primaire sont les cours de néerlandais, (3h en P3/P4 et 5h en P5 /P6), les cours de natation payants(2x par mois), les cours de gymnastique (2h/semaine) ainsi que les cours à portée philosophique. Inscription dès le premier septembre.





Notre école vous intéresse ?

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser un rendez-vous personnalisé, recevoir de plus amples informations et effectuer une visite de nos locaux.

CONTACT :

Ecole VanHelmont
Avenue de Levis Mirepoix 129
1090 Jette
Tél: 02 427 95 78 Fax: 02 426 74 11
ecolevanhelfmont@hotmail.com

Inscriptions :

Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur le site de la commune de Jette. Merci de prendre contact avec la direction par téléphone.

Documents à prévoir en cas d'inscription :

- Photocopie de la carte d'identité de l'enfant et des parents
- Composition de ménage ou modèle 2
- Photocopie de la carte sis de l'enfant.

